

NOTICE

SUR LES

JOURNAUX A COMPIÈGNE

PAR M. FRANCIS DE ROUCY, MEMBRE TITULAIRE

Dans une des séances de la Société, M. Sorel émettait l'année dernière le vœu que la Bibliothèque municipale fit collection des journaux du pays. Cette collection n'existe pas, et c'est cette lacune que notre collègue désirait voir combler.

La presse périodique, en effet, joue à notre époque et dans nos mœurs, un rôle si important que les journaux locaux peuvent être regardés à bon droit comme les futurs mémoires les plus détaillés de l'histoire d'une localité. Laisser ces mémoires s'égarer, ne pas les posséder en totalité est donc chose regrettable. Les années passent et quand on veut avoir quelques détails sur un temps écoulé, on ne retrouve avec difficulté que des renseignements incomplets, tandis que dans quelque grenier d'anciens journaux perdus pourraient répondre d'une façon complète.

Le désir de voir se réaliser le souhait dont je viens de parler et même d'aider à la recherche d'anciennes feuilles dispersées, m'a donné l'idée de vous tracer en quelques lignes l'histoire des journaux de Compiègne.

Un mot d'abord sur l'origine du journal, sans m'écarter de

mon modeste cadre, sans me perdre dans les *Acta Diurna* de Rome antique comparés à nos journaux actuels.

Les *actes Diurnaux* de la ville étaient des affiches publiques, où se trouvaient mentionnés les faits politiques et judiciaires, les mariages et les divorces, les naissances et les funérailles, le programme des jeux et les noms des acteurs et des cochers à la mode, les exécutions capitales, les fécondités surprenantes et les faits extraordinaires tels que des pluies de pierres ou de crapauds.

Ces actes semblent donc au premier abord avoir une grande analogie avec nos journaux, mais il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit ici que de simples affiches fixées et probablement peintes sur une muraille. Des copies faites complaisamment par quelques riches particuliers pour leurs amis de province constituaient alors la seule publicité hors de Rome (1).

Le journal dans le sens actuel du mot est bien à nous « à la fois notre gloire et notre plaie (2). »

Le moyen-âge, en effet, fut étranger à ce mode par excellence de la publicité. Les enceintes fermées des villes, la vie tout intérieure du grand nombre ne favorisaient pas les relations de province à province et de journal il n'était pas question.

Ces relations absentes, les guerres de religion et les violentes discussions du xvi^e siècle les firent naître. L'imprimerie, alors au sortir de l'enfance, se chargea de répandre de petits traités, puis des proclamations, des manifestes et des satires.

On distribuait et on recevait en secret ces feuilles séparées et bientôt se répandit l'usage d'imprimer de la même façon le récit des faits importants. Inscrive un titre en haut de ces feuilles volantes et isolées, les faire paraître avec régularité,

(1) L'industrie finit par s'occuper des *actes Diurnaux* et Cicéron parle d'un entrepreneur de publicité nommé Chrestus dont la feuille *compilatio*, était fort répandue.

(2) Sainte-Beuve.

c'était créer le journal et l'idée ne fut pas longue à éclore.

Venise avec ses *Nottizie Scritte*, la Hollande, l'Angleterre, la France, assistèrent à cet enfantement au commencement du xvii^e siècle, et c'est chose fort intéressante que de suivre la marche de ces débuts dans l'ouvrage de M. Hatin (1) où nous avons puisé ces utiles informations.

Le premier journal fut le *Mercure Français*, commencé en 1605, interrompu en 1644 et repris par Visé en 1672 sous le titre de *Mercure Galant*. Je ne dirai rien de cette feuille littéraire bien qu'elle ait soulevé tant de discussions et d'appréciations diverses, car je risquerais trop de m'éloigner de mon sujet. D'ailleurs le véritable journal racontant périodiquement les événements politiques, la *Gazette*, pour l'appeler par son nom, se répandait presque à la même époque.

Depuis un certain temps déjà la mode était aux fameuses nouvelles à la main, lorsqu'un jeune médecin, Théophraste Renaudot, né à Loudun en 1584, se fit connaître par ses *Remèdes chymiques*.

Ces remèdes puisés dans la chimie qui n'était pas encore une science constituée, soulevèrent les colères de la Faculté, mais en 1612, le titre de médecin du Roi et l'office de Commissaire Général des pauvres valides et invalides du Royaume, récompensaient Renaudot de son initiative.

Sa popularité bientôt établie par ses consultations et ses curatifs gratuits alla toujours croissant, grâce à la fondation d'une maison de prêt pour les travailleurs nécessiteux.

Enfin, notre héros, homme d'invention, imagina de créer un *Bureau d'adresse et de rencontre*, où chacun pouvait se procurer les renseignements qu'il désirait; bureau de prêt d'un nouveau genre où d'abord on fournit des informations, où bientôt on allait prêter des idées à ceux qui en manquaient.

(1) E. Hatin. — *Histoire générale de la Presse en France*.

N'est-ce pas là vraiment le premier journal. Vendeurs, acheteurs, chercheurs d'adresses, nouvellistes enfin s'y réunissaient et y tenaient des conférences.

Faut-il demander si le succès encouragea ce début ; ceux qui feraient cette question n'auraient ni les défauts ni les qualités du Français. Les bureaux d'adresses se multiplièrent rapidement, leur fondateur ou mieux « *leur Maître Général* » était alors au courant de toutes choses. Renaudot rédigeait des nouvelles, ses anecdotes guérissaient plus peut-être que ses remèdes et il ne lui était plus possible de continuer ses nouvelles à la main.

C'est alors que le 30 mai 1631 parut imprimé, sous un titre déjà connu, le 1^{er} numéro de la *Gazette* (1). La sixième *Gazette*, la première datée (4 juillet 1631), la première aussi numérotée par la lettre F porte cette mention :

« Du bureau d'adresse, Au Grand-Coq, rue de la Calandre ;
« sortant au marché neuf, près le Palais à Paris. Ce 4 juillet
« 1631. Avec privilège. » Malgré les luttes qu'eût à supporter la pauvre *Gazette*, cette feuille hebdomadaire doublait au bout d'un an son premier format de quatre pages in-4°.

Je m'arrête ici, car il faudrait un volumè entier pour faire l'histoire même abrégée de la presse périodique à partir de cette époque, pour parler des *Gazettes* à la main durant la Fronde, des *Mazarinades*, des *Gazettes en vers*, du *Journal de Paris*, des *Petites Affiches*, du *Journal des Savants*, du *Journal de Trevaux*, du *Nouvelliste du Parnasse*, et de tant d'autres.

Aussi bien dans cette simple citation de titres, la presse littéraire se trouve-t-elle mêlée à la presse politique, la presse légère à celle savante, celle clandestine à la presse pour ainsi dire officielle, aussi bien un simple exposé de ce sujet ne

(1) La *Gazette* du mot *Gacetta* par lequel on désignait à Venise la petite pièce de monnaie que coûtèrent les premières feuilles publiques.

viendra-il rien ajouter à la modeste histoire des journaux de Compiègne.

Nous venons d'assister à la naissance des premiers journaux en France ; à quelle époque parurent les premières feuilles Compiégnoises ? C'est ce qu'il m'est impossible de dire au juste, toujours est-il qu'en 1786 il existait des *Affiches du Beauvoisis*, affiches hebdomadaires imprimées à Compiègne. Il est regrettable de ne pouvoir indiquer ici une date précise et, sans attacher une importance exagérée à ce détail, plus encore de ne retrouver qu'une très-faible partie de ces affiches.

Les grands journaux ne s'étant répandus dans les grandes villes qu'à la fin du xviii^e siècle et au commencement du suivant, il est très-probable qu'il n'y en eut pas dans les villes secondaires avant la fin du xviii^e.

« Compiègne (dit M. de Marsy dans une note par lui communiquée dans une séance de l'année 1869) ne paraît pas avoir eu d'imprimeurs régulièrement établis avant le xviii^e siècle ». A partir de cette époque, parmi les plus marquants nous pouvons citer Bertrand, commercialement Bertrand-Quinquet.

Né à Compiègne, il se retira à Paris après avoir joué pendant la Révolution dans notre ville un rôle très-ardent et mourut dans la capitale le 12 juin 1808. Parent par sa femme de Quinquet, l'inventeur des lampes qui portent ce nom, Bertrand est l'auteur de : *l'Art de l'Imprimeur* (Paris an VII—(1796) in-4^o) et d'une *grammaire latine*. Parmi les ouvrages qui portent son nom comme imprimeur, nous rappellerons *l'Histoire du Valois*, de Carlier.

Les *Affiches du Beauvoisis* de 1786 sont imprimées à Compiègne place au bled, chez Bertrand, *imprimeur du roi et de la ville* — hebdomadaire — Prix 9 livres par an, port franc ; 7 livres 4 sols pour Compiègne.

Le 24 février 1788 elles deviennent : *Les Affiches de Compiègne et du Beauvoisis*. En tête de ce petit journal on remarque une vignette aux armes de la ville. Nous en joignons ici un fac-simile dû à la main délicate et habile de notre collègue M. Cauchemé.

Cette épigraphe tirée d'Ovide « *Non ista vagis rumoribus audis* » se lit immédiatement au-dessous de la vignette. Le rédacteur en disant à ses lecteurs : Ce ne sont pas de vains bruits que vous allez entendre, nous fait comprendre que déjà de son temps la bonne foi n'était pas toujours la qualité indéniable des journalistes, mais que lui voulait être véridique et sérieux.

Au milieu du déluge des feuilles publiques, combien d'hommes aujourd'hui pourraient-ils à bon droit inscrire cette jolie devise en tête de leurs comptes-rendus tailladés, étirés ou rétrécis à la mesure de leurs préventions et de leur sincérité ? Répondre serait peut-être trop facile, mais en tout cas indiscret. Ceux qui sont capables de juger un journal en le lisant se feront à eux-mêmes la réponse.

En tête des *Affiches de Compiègne* on trouve aussi la hauteur de la rivière d'Oise en pieds et en pouces.

Les *Affiches* donnent ensuite dans les deux colonnes de leurs quatre pages in-4° la liste des biens à vendre, des avis relatifs à des objets perdus et à des demandes de places, des pièces de vers quelque fois composées comme ce conte par des enfants du pays.

CONTE.

- « Certain Jeannot, bon campagnard
- « Voyant son père à l'agonie,
- « Ne voulut pas que le vieillard
- « S'en allât sans cérémonie.
- « Soudain il court chez le curé
- « A son défaut chez le vicaire :

« Monsieur, dit-il, mon pauvre père
« Dans un instant bon gré mal gré
« S'en va passer dans l'autre vie,
« Il ne faut pas perdre de temps,
« Venez vite je vous en prie
« Lui conférer les sacrements.
« Mais, mon ami, qu'irai-je faire ;
« Hélas ! le bonhomme à présent
« Sans doute a fermé la paupière,
« Si tout-à-l'heure il se mouroit.
« — Non, non, Monsieur le voisin Pierre
« M'a promis qu'il l'amuseroit. »

(Par M. DE BAYE DE LA NEUVILLE, Rhétoricien à Compiègne).

Elles contiennent des énigmes, des charades, des logogriphes également en vers, l'analyse des principaux ouvrages qui paraissaient alors, la publicité des hypothèques, le prix des grains et la taxe de la viande de boucherie, des inscriptions latines placées sur des édifices publics de la ville, l'état des naissances, mariages et morts par paroisses et naturellement des anecdotes et le récit d'événements divers. Tout cela est un peu mêlé et n'a pas encore comme aujourd'hui sa place invariablement fixée dans telle ou telle partie du journal ; cependant la 4^e page se termine toujours par l'indication des dates et numéros des tirages de la loterie royale, puis par cette mention : Avec privilège et permission. Permis d'imprimer à Compiègne le. 1786. — Decrouy (1).

Dans un n^o nous lisons ces quelques lignes sur le lieutenant Vivenel. « M. Fr. Vivenel, natif de Compiègne, chevalier de « l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant au « régiment de Bourgogne—Infanterie, en garnison à Hunnins- « gue, en Alsace, est décédé le 25 juillet dernier à l'âge de

(1) M. R. de Maricourt a publié dans les *Comptes-rendus du Comité archéologique de Senlis* (1863), un intéressant article sur le journalisme à Senlis à la fin du XVIII^e siècle.

« 63 ans, laissant après lui les regrets des officiers et des
« soldats témoins de sa valeur, de sa modestie et de son
« aménité, vertus qui se concilient si rarement. Aussi fut-il
« l'artisan de son élévation, puisque on nous mande qu'il
« avait été 42 ans simple soldat dans ce même régiment où
« son mérite lui valut la plus flatteuse des distinctions mili-
« taires et l'éleva par degrés au grade de lieutenant. »

(Du Dimanche 20 Août 1786.)

Les *Affiches* renfermaient encore l'annonce de charges à vendre ou de certaines nominations.

« Grand bailli au Baillage de Compiègne.

« M. Guillaume-Joseph Desmaisons-Dupalland, comte
« Desmaisons et baron Dupalland, capitaine de cavalerie,
« gouverneur des villes de Saint-Léonard, des Moulins et
« Bourganeuf.

« Les provisions de cette charge ont été expédiées en sa
« faveur le 22 avril 1788.

« On croit que c'est le premier titulaire ; on ne voit dans
« aucun titre, dans aucune coutume qu'il ait existé un grand
« Bailly à Compiègne, on ne trouve aucun titre intitulé en
« son nom.

« On prie les personnes qui auraient quelque connaissance
« à ce sujet d'en faire part. »

Que devinrent les *Affiches de Compiègne* pendant les années troublées de la grande révolution ? Il nous a été impossible de les suivre durant ce temps. Nous sommes dans la même ignorance en ce qui concerne le premier Empire. Il est très-probable que comme beaucoup d'autres, ce journal dût cesser de paraître.

En 1819 nous voyons naître une feuille presque contemporaine : Le *Bulletin d'annonces judiciaires*, fondé le 3 août 1819 par Gaspard Escuyer.

Celui-ci né en 1754 à Forcalquier (Basses-Alpes) était

membre de la congrégation de l'oratoire et professeur d'éloquence à Arras, au moment où, dénoncé sous la Terreur comme modéré et partisan de la monarchie, il fut emprisonné pendant plusieurs mois. C'était réellement une peine bien sévère pour un homme fort indifférent en matière politique, puisque, emprisonné d'abord comme royaliste, il éditait en 1799 un *Catéchisme français*, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine à l'usage des écoles primaires (1) ; puis, en 1817, devenu imprimeur du château, faisait paraître une *Mission de Compiègne* (2).

Rendu à la liberté, il métamorphosa son bonnet de professeur en un casque de dragons et vint à Compiègne.

« Les rives de l'Oise, nous dit l'auteur d'une notice biographique sans signature (3), — Compiègne et ses riants alentours lui semblèrent un paradis terrestre. Malgré les pénibles devoirs d'un état dont ses quarante-deux ans auraient dû le mettre à couvert, il y trouva une tranquillité, une paix dont il était privé depuis longtemps et bientôt après la liberté qu'il croyait avoir perdue sans retour. »

Il dût rester en effet peu de temps dragon puisqu'en 1799 il était libraire. — « Ce fut à cette époque que par recon naissance, autant que par goût, il employa ses moments de loisirs à connaître un pays qui lui avait été si propice, qui par les agréments de sa situation et plus encore par l'honnêteté franche des habitants et la douceur de leurs mœurs lui rappelait sa chère Provence, et où il commençait, pour ainsi dire une nouvelle vie. »

(1) A Compiègne, chez Escuyer, Imprimeur libraire, Place de la Loi. An VII de la République

(2) *Mission de Compiègne* (1817) Compiègne G. Escuyer, Imprimeur du Château.

(3) Ces renseignements sur Escuyer sont extraits d'un recueil de différentes pièces manuscrites intitulées : *Pièces sur Compiègne et sur divers familles de cette ville*, 1 vol. relié (Bibliothèque du Palais).

Cet éloge du caractère des habitants de Compiègne allait me faire oublier que nous étions alors au commencement du siècle, mais ce rapprochement de notre pays avec la Provence me force à remarquer que je me trompe de date.

L'Empire arriva et, sous ce gouvernement, Escuyer déjà libraire et imprimeur, successeur de Bertrand qui avait quitté Compiègne, fut nommé bibliothécaire du Château, grâce à la protection de Fouché, duc d'Otrante, son ancien collègue aux Oratoriens.

Un homme connu par ses profondes connaissances, Barbier, bibliographe érudit, bibliothécaire du Conseil d'Etat en 1798, l'auteur du « *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* » (1) avait été chargé par Napoléon I^{er} de l'administration de ses bibliothèques particulières. Il cherchait alors à en former une au château de notre ville et confia à Escuyer la conservation de ce précieux dépôt, l'invitant à travailler à l'histoire de son pays.

Cette invitation était un ordre, mais en imposant un devoir il fournissait aussi de nombreuses ressources pour le remplir.

Nous ne parlerons pas ici de cette histoire de Compiègne qui, à la mort d'Escuyer, en 1832, composait sept volumes manuscrits aujourd'hui appartenant à la bibliothèque du palais. L'auteur impartial et véridique a beaucoup puisé dans *l'Histoire du Valois*.

Le 3 août 1819 Gaspard Escuyer fit paraître le premier n° du *Bulletin d'annonces judiciaires et autres de l'arrondissement de Compiègne*.

« MM., dit-il en tête de ce numéro, avec l'assentiment des autorités je ferai paraître le mardi de chaque semaine, à dater de ce jour, une feuille d'annonces judiciaires et autres pour l'arrondissement de Compiègne.

(1) Paris 1806, 4 vol. in-8°, réédité depuis.

Le prix de l'abonnement est de 9 fr. pour une année et celui des insertions de 20 centimes par ligne d'impression.

Format quatre pages in-4°.

Le n° 930 et dernier porte la date du mardi 13 février 1838.

M. Ferdinand Valliez, notre collègue, en possède une suite complète qu'il a bien voulu mettre à ma disposition avec la plus aimable complaisance.

Au bout de quelque temps, M. Lerade acheta l'imprimerie de M. Jules Escuyer le fils, mais fort peu après, Jules Escuyer reprenait la maison de son père.

En 1838 le *Nouvelliste* remplaçait le *Bulletin d'annonces*. Le *Nouvelliste*, Journal politique, littéraire et commercial. Bulletin judiciaire. Ce journal paraît 2 fois par semaine, le mercredi et le samedi. Prix de l'abonnement pour la ville, un an 12 fr. ; pour le département, 14 fr. ; hors du département, 16 fr.

Gérant responsable : Jules Escuyer.

Enfin, le 12 février 1840 on vendait le 1^{er} N° du *Progrès de l'Oise* avec cet avertissement en tête : « A partir du « samedi 8 février, le journal le *Nouvelliste* que publiait « M. Jules Escuyer, propriétaire-gérant, cesse de paraître. « A partir du 12 du même mois il paraîtra le mardi de « chaque semaine un journal ayant pour titre : *Le Progrès*, « Revue hebdomadaire de l'Oise. Les bureaux de ce journal « sont établis rue d'Enfer, 18, où l'on recevra toute la cor- « respondance... etc...

« M. Escuyer, restant propriétaire de la feuille d'annonces « c'est à son imprimerie rue des Minimes, 7, que devront « être adressées les insertions judiciaires, légales ou volon- « taires.

« Propriétaire-gérant : Alexis Decamps.

Et plus loin :

« En publiant la *Revue de l'Oise* (1), ses fondateurs vou-
« laient offrir aux sympathies des habitants du pays un moyen
« de communiquer leur pensée dans toute l'étendue de notre
« département, mais ils n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'un
« journal qui ne paraît qu'une fois par mois ne peut satisfaire
« aux conditions de la discussion et ne présente pas un mode
« de publicité assez rapide au milieu des luttes électorales
« qui se renouvellent fréquemment parmi nous. Ils ont en
« conséquence fondé un journal sous ce titre : *Le Progrès*,
« *Revue hebdomadaire de l'Oise.* » Ce journal est encore
celui qui paraît chaque semaine le mercredi et le samedi.

M. Jules Escuyer vendit son imprimerie le 1^{er} août 1852 à M. Emile François. Le 1^{er} juillet 1855, ce dernier prenait pour associé M. Ferdinand Valliez qui, au mois de septembre de la même année, par la mort de M. François, devenait seul propriétaire du journal et de l'imprimerie. La maison de M. Valliez est donc actuellement la plus ancienne de notre ville et ses souvenirs la rattachent à Bertrand et à Escuyer.

Je ne serais pas complet si je ne rappelais ici au moins les titres des autres publications périodiques de cette maison.

1° *L'Agronome Praticien*, journal de la Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Compiègne, fondé le 30 Août 1834. Il paraît neuf fois par an.

2° Le *Journal des Fabricants de sucre*, organe de la sucrerie indigène et coloniale, paraissant le jeudi, rédigé et fondé en 1860 par M. Dureau. L'abonnement est de 25 fr. »

4° *L'Abeille de l'Oise*, aujourd'hui éteinte, organe des

(1) La *Revue de l'Oise*, dont il est question ici et que remplace *Le Progrès*, était une publication mensuelle dont le premier numéro est daté du 25 mai 1838. Ce numéro est imprimé à Paris, chez Pollet et les suivants chez Thomassin. Au commencement de la seconde année, c'est M^{me} Fessart, à Senlis, qui devient l'imprimeur de cette publication. En même temps M. Louis Deplanque, gérant, cède la place à M. Alexis Decamps, devenu un an plus tard le fondateur du *Progrès*.

intérêts ruraux, propagateur des connaissances utiles et du progrès agricole, dont le 1^{er} n° parut le 1^{er} avril 1859 et le dernier environ un an après.

Arrivons maintenant à l'*Echo de l'Oise* et pour cela retournons de quelques années en arrière. Peu avant l'apparition du *Nouvelliste* dont nous avons parlé plus haut, un libraire de la rue Sainte-Marie, M. Levacher demandait à l'administration l'autorisation de fonder un journal ainsi que le brevet d'imprimeur. Ce brevet n'ayant pas été accordé de suite, M. Levacher fit paraître en 1837 : *Le Lithographe*, dont le nom même nous indique qu'il était lithographié. Au bout de dix-huit mois le brevet fut accordé et le *Lithographe* se changea en *Echo de l'Oise*, rue des Lombards, 41.

En 1845 M. Vol de Conantray prit la direction de l'*Echo* et la conserva jusqu'en 1864. Ce fut certainement à l'intelligence de M. Vol que ce journal dut de se maintenir dans la voie de la modération. Aussi son rédacteur fut-il appelé à la présidence du Tribunal de Commerce de Compiègne et en 1869 trouva-t-il dans le titre de chevalier de la Légion d'honneur la récompense de ses travaux.

Sa retraite fit passer son journal entre les mains de M. Jules Delhayé. Celui-ci transporta les bureaux de la rue des Lombards, 41, dans celle de la Corne-de-Cerf et le 1^{er} avril 1872 céda sa maison à M. Edler, venu d'Alsace pour éviter le joug allemand.

Les autres publications périodiques qui sortent des presses de la même imprimerie sont :

1° *La Sucrerie indigène*, revue technologique et commerciale des fabricants de sucre et des distillateurs, paraissant deux fois par mois et fondée en mai 1866 à Valenciennes. Cette revue forme chaque année un volume de 500 pages de texte avec gravures.

2° *Le Journal des Sauveteurs*.

3° *La Gazette des Paysans*, journal hebdomadaire, politique et agricole fondé le 14 décembre 1871. La tendance suffisamment connue de cette feuille nous dispense d'en parler.

4° Le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*.

Voilà, Messieurs, quels sont et ont été les journaux compiégnois (1). Comme vous avez dû le remarquer, je me suis abstenu ici de les juger ou seulement de leur marquer une couleur. L'opinion privée de chacun m'évitait ce soin et mon goût personnel m'en détournait. Une appréciation trop sensible de ce côté de la question aurait été un manquement au principe même de notre Société. Sur le terrain si délicat du journal, avec la diversité toujours croissante des opinions, le silence était un devoir, mais si j'ai observé ce devoir, peut-être n'ai-je pas su atténuer la sécheresse qu'il m'a pour ainsi dire imposée. A la presse, ce privilège de discuter toutes choses, les opinions et les hommes, la simple notice historique, (surtout quand aussi modeste que celle-ci, elle mérite à peine ce nom), ne parle que des faits.

D'ailleurs les passions politiques trouvent dans nos feuilles publiques un aliment si facile et si habituel, que je me suis soigneusement gardé de vous faire le moindre récit de ces discussions beaucoup trop fréquentes et le plus souvent oiseuses.

A l'encontre des véritables services qu'elle a rendus à notre temps, la presse est en grande partie responsable d'un des maux les plus graves du jour, la confusion des idées..... Mais laissons ce reproche, comme toutes les œuvres de

(1) *Le Progrès* et *l'Echo de l'Oise* parurent sans interruption depuis leur fondation. Le premier fut momentanément suspendu au 2 décembre 1851 ainsi que pendant l'invasion allemande en 1871 du 11 janvier au 4 mars. Son rédacteur eut même à supporter de la part de l'ennemi la vexation d'un emprisonnement de plusieurs jours.

l'homme, la presse participe des qualités et des défauts de l'homme, de ses vices et de ses vertus.

Le spectacle de ces luttes ferait trouver aux esprits calmes et éclectiques une satisfaction d'autant plus agréable dans les occupations de notre Société. Le terrain solide sur lequel nous aimons à nous réunir est étranger à ces disputes et nous donnons un démenti à ce mot déjà vieux : « De ces braves gens laissant faire à Dieu et au roy chacun leur un mestier, il ne s'en treuve plus. »
